

Comparaisons internationales des dépenses d'éducation pour l'année 2000 : indicateurs de l'OCDE et position de la France¹

Christine Ragoucy

Bureau du compte de l'éducation

Direction de l'évaluation et de la prospective

Cet article essaye de faire ressortir quelques-unes des tendances fortes de la situation comparée des dépenses des différents pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à partir des indicateurs sur les ressources financières investies dans l'éducation, proposées par l'OCDE dans la publication *Regards sur l'éducation*. Ces tendances sont observées sur le groupe des dix-huit pays dont le niveau de richesse, mesuré par le PIB par habitant, est supérieur à la moyenne OCDE, auxquels on a ajouté l'Espagne. Dans une première partie, les pays sont situés en fonction des dépenses respectives qu'ils consacrent pour les différents niveaux de leurs systèmes éducatifs. C'est l'indicateur de la dépense moyenne par élève/étudiant qui a été ici privilégié. Dans une seconde partie, ce sont les grands traits des modalités de financement des activités liées à l'enseignement, et notamment les spécificités des différents dispositifs nationaux de financement public des activités, telles qu'elles ressortent des indicateurs de l'OCDE, qui sont abordés. Les données utilisées portent toutes sur l'année 2000 et proviennent de *Regards sur l'Éducation*, OCDE, 2003.

LES GRANDES TENDANCES DANS LA SITUATION COMPARÉE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION (INDICATEURS OCDE)

La dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB

Le poids de la dépense d'éducation en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur qui permet d'évaluer de la façon la plus globale l'effort concrètement effectué par les collectivités nationales en faveur de leur système éducatif. Il permet de mesurer pour chacun des pays la part du revenu national que la collectivité affecte à l'éducation. L'indicateur de dépense d'éducation, publié par l'OCDE, est légèrement différent de l'indicateur de dépense intérieure d'éducation utilisé en France dans le compte satellite de l'éducation. L'indicateur de l'OCDE retrace « la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement » et – à la différence de l'indicateur de dépense intérieure d'éducation – ne comprend ni la dépense de formation continue, ni les dépenses

d'éducation effectuées par les ménages en dehors des établissements, même si ces dépenses privées portant sur les biens et services liés à l'éducation et/ou de subsistance sont subventionnées par des aides publiques. Une des conclusions, en mai 2002, de la seconde étude de comparabilité des indicateurs de dépense des différents pays, menée par l'OCDE, mentionnait qu'il serait souhaitable d'élargir le champ de cet indicateur aux dépenses d'éducation effectuées hors des établissements d'enseignement².

NOTES

1. Cet article est une version actualisée à partir des données publiées pour l'année 2000 dans *Regards sur l'Éducation 2003*, de la Communication préparée pour le séminaire organisé par le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche) et l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE) ; « *Les effets redistributifs de l'éducation : les enseignements d'une approche monétaire statique* », Paris, 15 novembre 2002.
2. Il n'a pas encore été donné suite à l'étude de cette recommandation.

GRAPHIQUE 1 – Dépense d'éducation au titre des établissements en % du PIB et PIB par habitant (2000)



En 2000, pour la moyenne des pays de l'OCDE³, le poids de la dépense d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB s'élève à 5,4 %.

Si on met en relation le pourcentage du PIB consacré à la dépense d'éducation avec le niveau de richesse des pays (ici le PIB par habitant) (*graphique 1*), on observe une liaison positive entre ces deux indicateurs.

La Corée du Sud représente un point tout à fait exceptionnel, puisque avec un PIB par habitant très inférieur à la moyenne, elle se situe au premier rang de l'ensemble des pays de l'OCDE, avec une dépense d'éducation représentant 7,1 % de son PIB. Sur les dix autres pays qui ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne OCDE (23 317 ppa\$)⁴, donc se situant dans une fourchette allant de 6 211 ppa\$ (la Turquie) à 20 372 ppa\$ (la Nouvelle-Zélande), seuls le Mexique, le Portugal et la Nouvelle-Zélande consacrent à l'éducation un pourcentage de leur PIB légèrement supérieur à la

moyenne OCDE (respectivement : 5,5 %, 5,7 % et 5,8 %). Les sept autres pays de cette catégorie consacrent à leur dépense d'éducation un pourcentage de leur PIB qui s'inscrit dans une fourchette allant de 3,4 % (la Turquie) à 5,2 % (la Pologne), c'est-à-dire un pourcentage inférieur à la moyenne OCDE.

Parmi les dix-huit pays (*graphique 2*) dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne OCDE et se situe dans une fourchette allant de 24 964 ppa\$ (le Royaume-Uni) à 36 242 ppa\$ (la Norvège)⁵, douze consacrent à leur dépense d'éducation un pourcentage de leur PIB supérieur à la moyenne OCDE.

Dans ce groupe de pays, la France, avec un poids de sa dépense d'éducation dans le PIB de 6,1 %, se situe au sixième rang (au septième rang de l'ensemble des pays de l'OCDE qui tient compte de la Corée du Sud). Elle est précédée par trois pays scandinaves, le Danemark (6,7 %), la Suède (6,5 %) et l'Islande (6,3 %) ainsi que

par les États-Unis (7,0 %) et le Canada (6,4 %). Elle devance l'Allemagne (5,3 %), le Royaume-Uni (5,3 %) et l'Italie (4,9 %), pays dont le nombre d'habitants et la richesse lui sont comparables et qui, tous trois, se situent au-dessous de la moyenne OCDE.

C'est sur ce groupe de dix-huit pays, auquel on a ajouté l'Espagne, que porte la suite de cette étude.

NOTES

3. La moyenne OCDE est calculée pour chacun des indicateurs sur l'ensemble des pays de l'OCDE ayant fourni des données pour l'indicateur concerné. Ainsi, comme on ne dispose pas du poids de la dépense d'éducation en % du PIB pour le Luxembourg, cette moyenne est donc calculée sur vingt-neuf pays de l'OCDE. En revanche, la moyenne OCDE pour la variable PIB par habitant est calculée sur les trente pays de l'OCDE.

4. Ppa\$: Parité de pouvoir d'achat en dollars.

5. C'est le Luxembourg qui arrive nettement premier pour la valeur de son PIB par habitant en 2000 avec 48 239 ppa\$, mais on ne dispose d'aucune donnée sur les ressources financières investies dans le système éducatif pour l'année 2000.

GRAPHIQUE 2 – Dépense totale d'éducation au titre des établissements en % du PIB (2000)



La dépense moyenne par élève/étudiant et par grand niveau d'éducation

Pour l'année 2000, après plusieurs années où cet indicateur ne figurait plus, l'OCDE publie à nouveau un indicateur global de la dépense moyenne par élève/étudiant pour l'ensemble des niveaux d'enseignement (précisément pour les niveaux d'enseignement allant du primaire au supérieur). Nous examinerons d'abord la position de la France pour cet indicateur global, puis nous comparerons le montant des dépenses moyennes par élève/étudiant des différents pays, pour chacun des grands niveaux d'enseignement : préprimaire, primaire, secondaire, supérieur.

La dépense moyenne pour l'enseignement du primaire au supérieur

Avec une dépense moyenne globale par élève/étudiant de 6 708 ppa\$, la France consacre par élève/étudiant une dépense égale à 1,2 fois la

dépense moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Elle se classe ainsi à la douzième position des pays observés. En tête, on trouve les États-Unis (10 240 ppa\$) qui dépensent en moyenne 1,5 fois plus que la France par élève/étudiant. Elle est également nettement devancée par la Suisse et l'Autriche ainsi que par trois pays d'Europe du Nord : Norvège, Danemark et Suède. Bien qu'en position inférieure, elle est très proche de l'Italie, de l'Allemagne et du Japon. Elle devance en revanche assez nettement la Finlande et le Royaume-Uni (graphique 3).

Cette situation de la France par rapport à la dépense moyenne globale recouvre des situations très différentes selon les grands niveaux d'enseignement considérés.

La dépense moyenne pour l'enseignement préprimaire

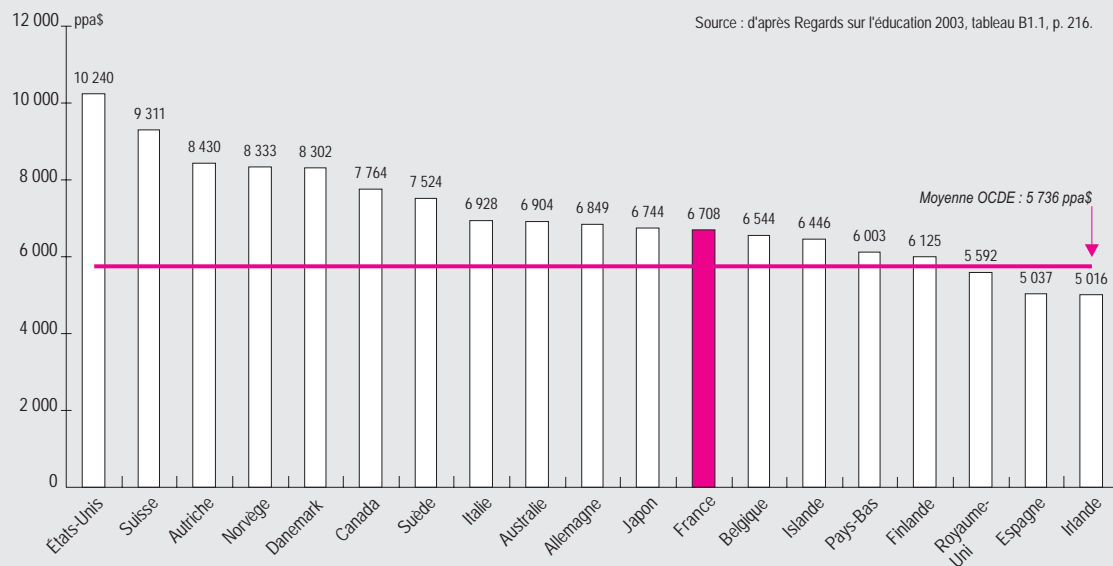
L'indicateur précédent ne recouvre pas le niveau d'enseignement préprimaire. Compte tenu des disparités existant dans l'organisation de ce

niveau d'enseignement, l'OCDE a mis en place au sein du Groupe technique INES (Indicateurs statistiques sur l'éducation) un groupe de travail chargé de mieux caractériser quels types de structures sont pris en compte, et quelles dépenses, dans les différents pays, en ce qui concerne l'éducation préprimaire. Ce groupe n'ayant pas encore rendu ses conclusions, le critère présidant aux dépenses retenues est que les dépenses concernées doivent être des dépenses liées à l'apprentissage des enfants et non à leur garde.

La France, la Belgique et l'Italie sont les trois seuls pays de l'OCDE à scolariser dès l'âge de trois ans plus de 90 % de la classe d'âge. On peut aussi noter que parmi les pays observés ici, le Danemark, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume Uni scolarisent quant à eux, 90 % de la classe d'âge à partir de quatre ans.

La France se situe au neuvième rang des dix-sept pays observés. Elle affecte une dépense par élève à ce niveau d'enseignement (4 119 ppa\$) proche de la moyenne OCDE (4 137 ppa\$)

GRAPHIQUE 3 – Dépenses moyennes par élève pour l'enseignement du primaire au supérieur, en ppa\$ (2000)



et proche également du niveau de dépense qu'elle affecte pour un élève du primaire (4 486 ppa\$). L'Italie (cinquième rang) a une dépense moyenne par élève pour l'enseignement préprimaire supérieure à celle de la France (5 771 ppa\$), proche elle aussi de la dépense qu'elle affecte par élève du primaire (5 973 ppa\$). La Belgique (quinzième rang) se situe dans une configuration différente puisqu'elle

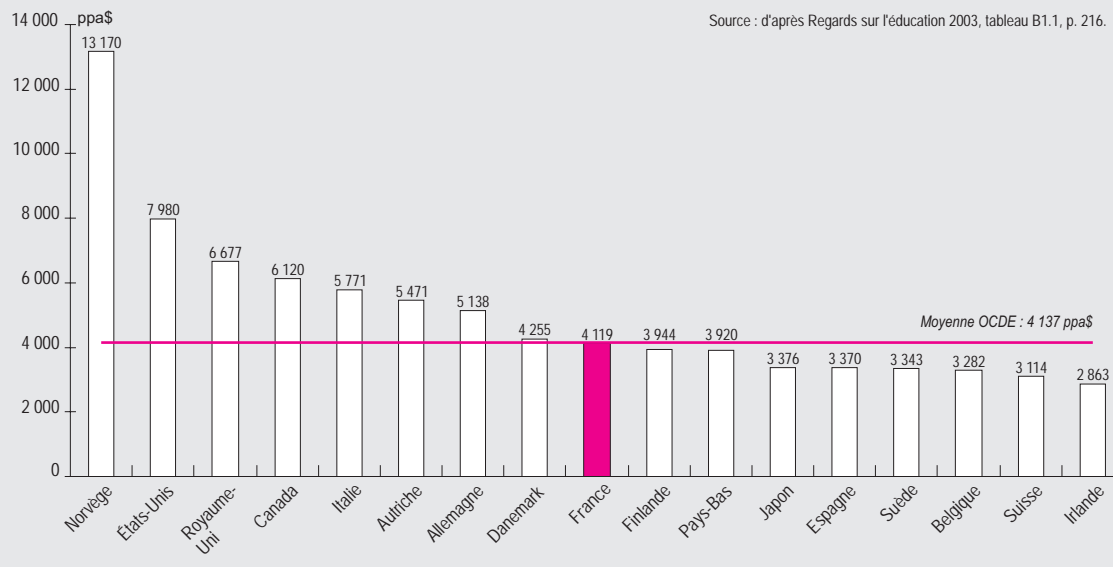
affecte à l'enseignement préprimaire une dépense moyenne inférieure à celle de la France (3 282 ppa\$) et nettement inférieure à celle qu'elle affecte à un élève du primaire (4 310 ppa\$) (graphique 4).

La dépense moyenne pour l'enseignement primaire

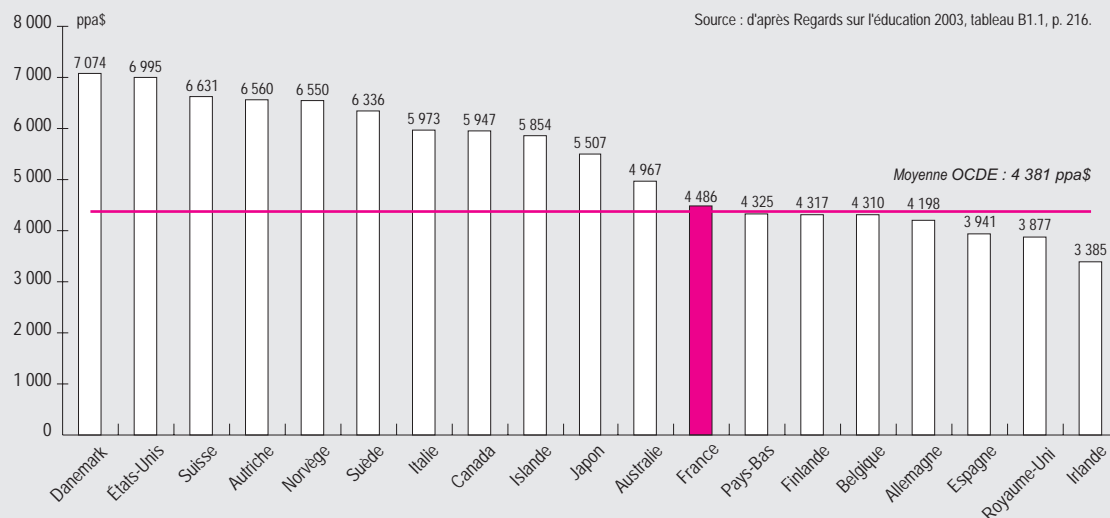
La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne (4 486 ppa\$) légèrement supérieure à la moyenne OCDE (4 381 ppa\$). Elle se classe à la douzième position des pays observés.

Au premier rang se situe le Danemark, avec une dépense moyenne par

GRAPHIQUE 4 – Dépenses moyennes par élève de l'enseignement préprimaire, en ppa\$ (2000)



GRAPHIQUE 5 – Dépenses moyennes par élève de l'enseignement primaire, en ppa\$ (2000)



élève de 7 074 ppa\$, soit 2,1 fois celle de l'Irlande (3 385 ppa\$), classée au dix-neuvième et dernier rang, et 1,6 fois celle de la France. Parmi les sept pays classés aux premières positions, se situent trois des quatre pays d'Europe du Nord : en plus du Danemark, la Norvège (6 550 ppa\$) et la Suède (6 336 ppa\$). Se situent également dans ce groupe la Suisse (6 631 ppa\$) et l'Autriche (6 560 ppa\$) qui se trouvent aussi aux premiers rangs pour les dépenses moyennes par élève de l'enseignement du second degré et du supérieur. On trouve enfin deux pays d'Amérique du Nord : sans surprise compte tenu de son différentiel de richesse, les États-Unis (6 995 ppa\$) mais aussi le Canada (5 947 ppa\$). L'Italie se situe au septième rang, avec une dépense moyenne par élève de 5 973 ppa\$, soit 1,3 fois celle de la France.

L'Allemagne et le Royaume-Uni se situent respectivement aux seizième et dix-huitième places avec des dépenses moyennes par élève inférieures à la moyenne OCDE (respectivement

4 198 ppa\$ et 3 877 ppa\$), de même niveau que l'Espagne (graphique 5).

La dépense moyenne pour l'enseignement secondaire

La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne de 7 636 ppa\$, 1,3 fois supérieure à la moyenne OCDE (5 957 ppa\$). Elle se classe à la sixième position des pays observés.

Au premier rang se situe la Suisse, avec une dépense moyenne par élève de 9 780 ppa\$, soit 2,1 fois celle de l'Irlande (4 638 ppa\$), à nouveau classée au dix-neuvième et dernier rang, et 1,3 fois celle de la France.

Outre la Suisse, la France est devancée, pour ce niveau d'enseignement, par l'Autriche (8 578 ppa\$), les États-Unis (8 855 ppa\$) puis deux pays d'Europe du Nord, la Norvège (8 476 ppa\$) et le Danemark (7 726 ppa\$).

Aux septième et dixième rangs, on trouve respectivement l'Italie (7 218 ppa\$) et l'Allemagne (6 826 ppa\$). Le Royaume-Uni se situe quant à lui au quinzième rang avec une

dépense moyenne de 5 991 ppa\$, proche de la moyenne OCDE (graphique 6).

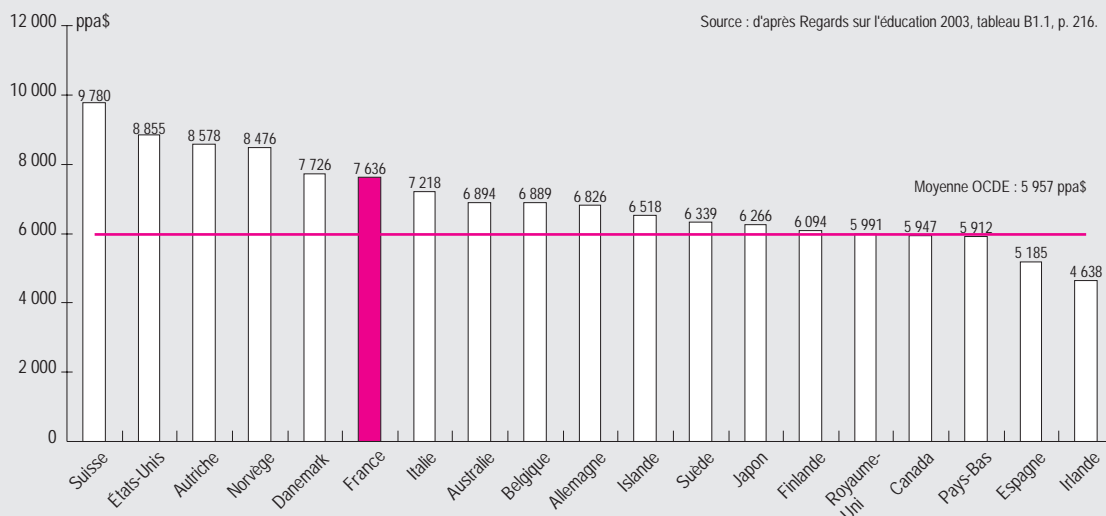
La dépense moyenne pour l'enseignement supérieur

La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne de 8 373 ppa\$, 0,87 fois inférieure à la moyenne OCDE (9 571 ppa\$). Elle se classe à la quinzième position des pays observés, dans le bas de la distribution.

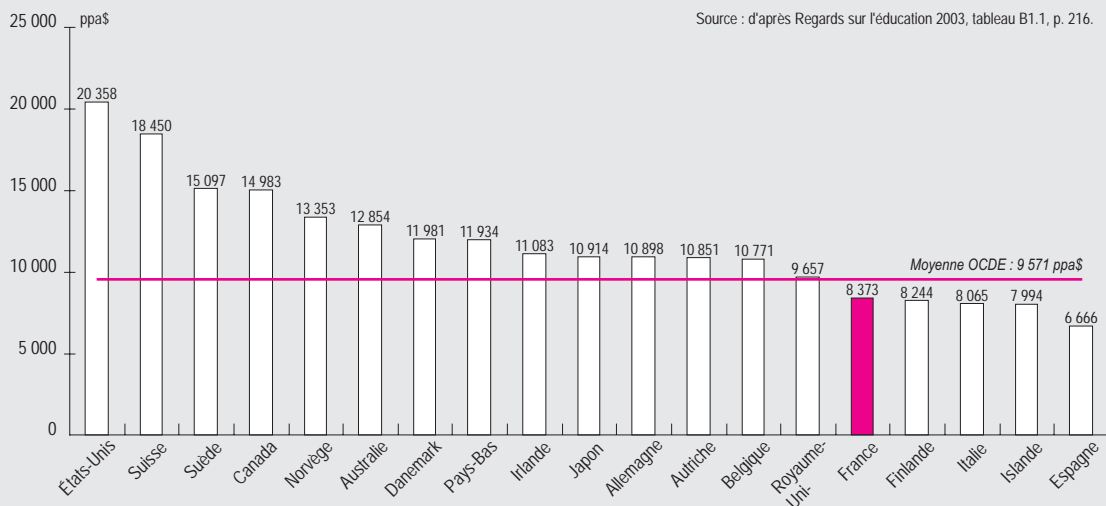
On remarque que l'Allemagne se situe au onzième rang (10 898 ppa\$), le Royaume-Uni au quatorzième rang (9 657 ppa\$), légèrement au-dessus de la moyenne OCDE et l'Italie derrière la France, en dix-septième position, avec une dépense moyenne de 8 065 ppa\$ par étudiant.

Au premier rang se situent les États-Unis, avec une dépense moyenne par élève de 20 358 ppa\$, soit 3,1 fois celle de l'Espagne (6 666 ppa\$), classée cette fois-ci au dix-neuvième et dernier rang et 2,4 fois celle de la France. L'écart entre les positions

GRAPHIQUE 6 – Dépenses moyennes par élève de l'enseignement secondaire, en ppa\$ (2000)



GRAPHIQUE 7 – Dépenses moyennes par élève de l'enseignement supérieur, en ppa\$ (2000)



extrêmes est donc nettement plus élevé dans les dépenses moyennes pour ce niveau d'enseignement (3,1) que pour les niveaux primaire (2,1) et secondaire (2,1) ou pour l'ensemble des niveaux d'enseignement du primaire au supérieur (2,0) (*graphique 7*).

L'amélioration des indicateurs statistiques et une relative homogénéité des périmètres de dépense dans

l'enseignement obligatoire (principalement pour l'enseignement primaire et secondaire) permettent des comparaisons internationales. En revanche, l'hétérogénéité de l'activité même d'enseignement supérieur dans les différents pays, qu'il s'agisse de la durée des cursus nationaux de formation ou de l'hétérogénéité des activités prises en compte dans la mesure des

dépenses (principalement la recherche), nécessite d'approfondir le constat précédent. D'autres indicateurs doivent être examinés qui privilégient ou éclairent d'autres dimensions de cette dépense (*cf. infra*, « La dépense moyenne par étudiant dans l'enseignement supérieur : une mesure à nuancer »).

Hierarchie des dépenses moyennes par niveau d'enseignement et par pays

Nous avons pu observer que la position relative de la France, en matière de dépense moyenne par élève, était très différente selon les niveaux d'enseignement. En ramenant, pour tous les pays, la dépense moyenne par élève à 100 dans l'enseignement primaire, nous allons maintenant considérer les situations relatives comparées des niveaux de dépense selon le niveau d'enseignement des différents pays observés.

Tout d'abord, si, pour la moyenne OCDE, la dépense par élève pour l'enseignement préprimaire (94) est inférieure à la dépense pour le primaire (100), les situations nationales pour ce niveau d'enseignement sont très diverses et, actuellement, la dépense évaluée pour le préprimaire regroupe une grande hétérogénéité de situations.

En revanche, dans tous les pays considérés, on observe que la dépense moyenne par élève/étudiant reprend la hiérarchie suivante : la dépense par

élève dans l'enseignement primaire est inférieure à la dépense par élève dans l'enseignement secondaire, qui elle-même est inférieure à la dépense par étudiant dans l'enseignement supérieur. Cette hiérarchie est plus ou moins marquée pour les différents pays et selon les niveaux d'enseignement. En moyenne pour les pays de l'OCDE, elle s'établit de la façon suivante : si on ramène la dépense par élève dans le primaire à l'indice 100, la dépense par élève pour le secondaire atteint l'indice 136 et la dépense par étudiant pour le supérieur, l'indice 218. Ainsi, en moyenne, pour les pays de l'OCDE, la dépense par élève dans le secondaire est égale à 1,4 fois la dépense par élève dans le primaire, et la dépense par étudiant dans le supérieur est égale à 1,6 fois la dépense par élève dans le secondaire.

C'est ainsi que l'indice (base 100 pour la dépense par élève dans le primaire) varie pour le secondaire entre le niveau 100 pour la Suède et le niveau 170 pour la France qui présente donc l'écart maximum entre les dépenses moyennes par élève du primaire et du secondaire.

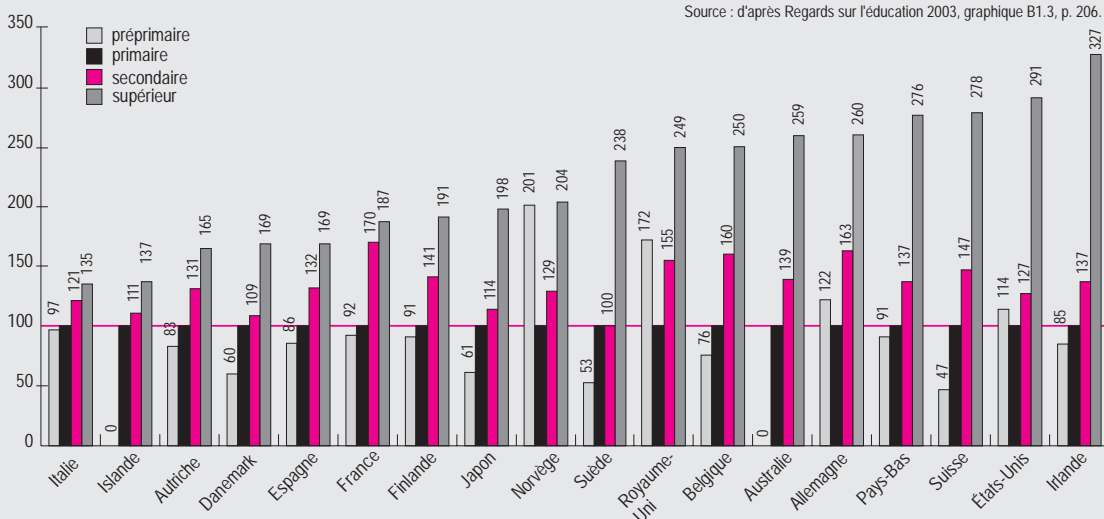
Les indices pour la dépense par étudiant dans le supérieur vont de 135 pour l'Italie à 327 pour l'Irlande, celle-ci présentant donc une hiérarchie du supérieur par rapport au primaire 2,4 fois plus importante que l'Italie.

Si on fait le rapport des indices de dépense par étudiant pour le supérieur et des indices de dépense par élève pour le secondaire, les résultats vont de 1,1 pour la France et l'Italie à 2,4 pour la Suède⁶ et l'Irlande. On remarque également les importants écarts présentés par les États-Unis (2,3) et les Pays-Bas (2,0) entre les dépenses par élève/étudiant pour ces deux niveaux d'enseignement et à l'opposé les faibles écarts présentés par l'Islande (1,2), l'Autriche (1,3) et l'Espagne (1,3).

NOTE

6. Du fait de la sous-estimation de l'activité recherche qui y est incluse, la dépense moyenne par étudiant est relativement minorée pour la France et, à l'inverse, du fait de l'importance de l'activité recherche qui y est incluse, la dépense moyenne par étudiant est relativement majorée pour la Suède

GRAPHIQUE 8 – Dépenses moyennes par niveau scolaire (2000), primaire : base 100.
Préprimaire, primaire, secondaire, supérieur



Dans cet ensemble, la France offre un profil de hiérarchie de ses dépenses moyennes assez atypique par rapport aux autres pays. En effet, comme nous l'avons vu, le niveau qu'elle présente pour le secondaire (170) face au primaire est le plus élevé – observé sur l'ensemble des pays – et en revanche, l'écart qu'elle présente entre le supérieur et le secondaire est le plus faible (1,1) – avec l'Italie – constaté sur l'ensemble des pays.

On observe donc une priorité centrée sans équivoque sur la dépense par élève du secondaire (*graphique 8*).

La dépense moyenne par étudiant dans l'enseignement supérieur : une mesure à nuancer

Deux indicateurs, publiés par l'OCDE, apportent des nuances aux comparaisons internationales des dépenses moyennes par étudiant de l'enseignement supérieur.

Le premier indicateur (*graphique 9*), publié de façon récurrente depuis plusieurs années par l'OCDE, est un

indicateur qui intègre dans son évaluation les durées moyennes des cursus de formation supérieure et présente ainsi pour différents pays la dépense cumulée par étudiant pour une scolarité moyenne dans l'enseignement supérieur (dépense moyenne annuelle multipliée par le nombre moyen d'années passées dans l'enseignement supérieur).

Compte tenu des statistiques disponibles, ce tableau ne comprend pas exactement les mêmes pays que précédemment. C'est ainsi que n'y figurent pas les États-Unis, le Canada, la Norvège, le Japon et la Belgique. Même s'il faut relativiser compte tenu du moindre nombre de pays pris en compte, les différences dans les durées relatives moyennes des études supérieures selon les différents pays entraînent un changement assez profond de classement par rapport à celui résultant de la prise en compte de la dépense moyenne annuelle par étudiant dans l'enseignement supérieur.

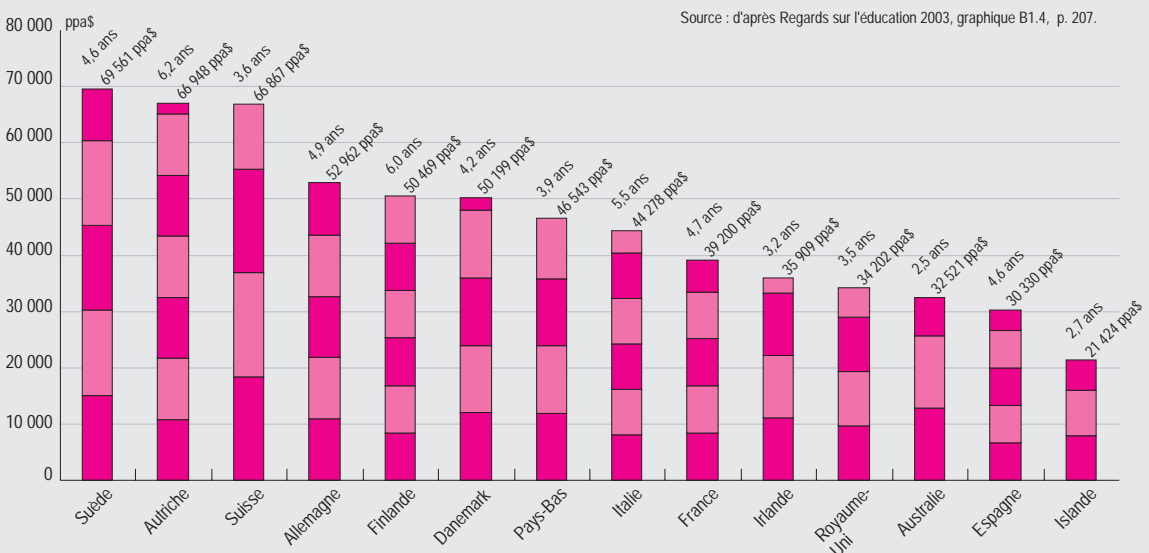
L'Autriche, dont la durée moyenne des études supérieures s'élève à 6,2 années et qui se situait en

douzième position sur dix-neuf pour la dépense moyenne annuelle par étudiant, se retrouve en deuxième position avec une dépense cumulée s'élevant à 66 948 ppa\$. La Finlande, qui se situait en seizième position sur dix-neuf pour la dépense annuelle par étudiant dans le supérieur, se retrouve en cinquième position sur quatorze, la durée moyenne des études supérieures s'y élevant à 6 années, la dépense cumulée atteignant alors 50 469 ppa\$.

La moyenne OCDE, pour les pays ayant répondu à l'enquête, est une dépense cumulée de 40 731 ppa\$ pour un parcours d'une durée moyenne de 4,3 années.

La France, qui occupait la quinzième place sur dix-neuf, se retrouve en neuvième position sur quatorze compte tenu de sa durée moyenne d'étude dans le supérieur de 4,7 années, et s'approche de la moyenne OCDE avec une dépense cumulée de 39 200 ppa\$. Contrairement à son classement pour la dépense annuelle par étudiant du supérieur, elle devance ainsi le Royaume-Uni (34 202 ppa\$) et

GRAPHIQUE 9 – Dépenses cumulées par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures (2000)
(Le nombre de sections pour chaque pays correspond au nombre d'années composant le parcours)



GRAPHIQUE 10 – Comparaison de la dépense par étudiant annuelle du supérieur, pour les activités d'éducation hors recherche et les activités de recherche (2000)



l'Australie (32 521 ppa\$). Elle atteint ainsi 56% de la dépense cumulée affichée pour cet indicateur par la Suède, qui occupe la premier rang (69 561 ppa\$).

Il faut également remarquer que cet indicateur constitue la seule ébauche, dans les indicateurs OCDE, d'une élaboration d'indicateurs qui valoriserait non plus des dépenses annuelles pour des niveaux scolaires mais des parcours d'étude.

Le second indicateur (*graphique 10*), dont la première publication par l'OCDE date de 2001, décompose la dépense par étudiant dans différents pays, essentiellement entre enseignement et recherche. Il identifie ainsi le montant des dépenses pour la recherche liée à l'enseignement supérieur – non pas la totalité des dépenses de recherche mais la part de ces dépenses réalisée au sein des établissements d'enseignement supérieur (ce qui, pour la France, en représente une faible part compte tenu de la séparation juridique du Centre national de la recherche scientifique [CNRS] et de l'Institut national de la santé et de la

recherche médicale [INSERM] d'avec les établissements d'enseignement, alors que 80 % de la recherche du CNRS est exécutée dans les universités). On peut ainsi recalculer, pour les pays qui ont été à même de fournir cette décomposition, l'indicateur de dépense moyenne annuelle par étudiant dans l'enseignement supérieur, net des dépenses de recherche, c'est-à-dire la dépense par étudiant en enlevant le montant des dépenses affectées à la recherche, telles qu'elles ont été intégrées dans l'indicateur de dépense du supérieur par les différents pays.

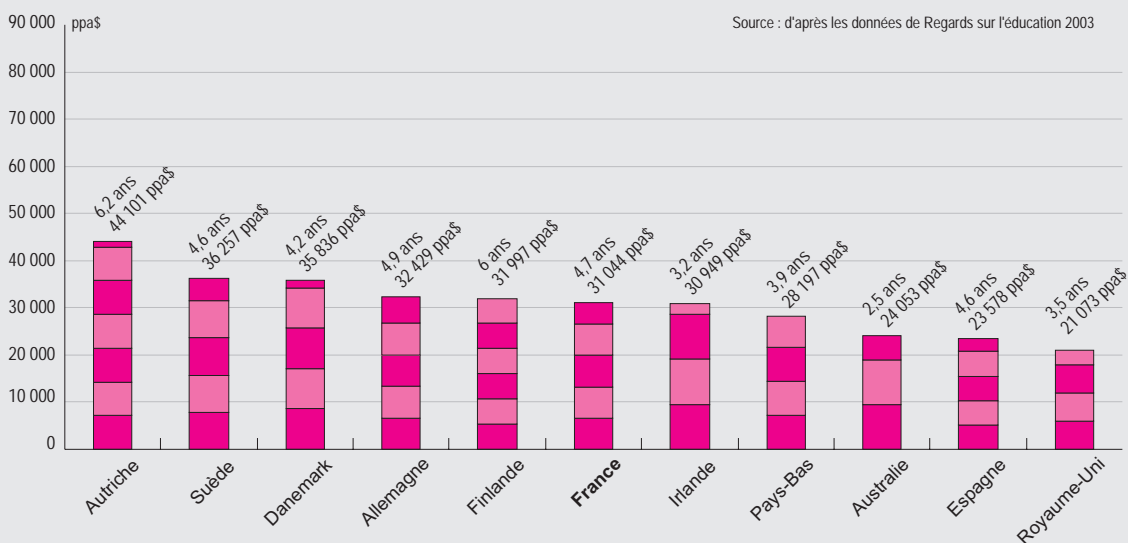
Là encore, on observe des modifications significatives dans le classement de la distribution des dépenses par rapport au classement de la dépense moyenne par étudiant généralement donné en référence, et on mesure la nécessité de nuancer les interprétations faites lors de la comparaison internationale des dépenses par étudiant dans le supérieur.

En effet, les dépenses de recherche prises en compte dans la dépense par étudiant du supérieur vont de 48 % de

la dépense totale pour la Suède à 11 % pour les États-Unis. Pour la France, ce poids est de 21 %. Dans la série recomposée de dépenses par étudiant de l'enseignement supérieur hors recherche pour quatorze pays, la France se situe en onzième position, avec une dépense par étudiant du supérieur hors recherche s'élevant à 6 631 ppa\$ alors que pour la moyenne OCDE, le montant est de 7 057 ppa\$. L'Allemagne, dont la part de la recherche dans la dépense par étudiant du supérieur est de 39 %, se situe immédiatement devant la France, avec une dépense par étudiant nette de recherche s'élevant à 6 673 ppa\$. De même le Royaume-Uni, dont le poids de la recherche est de 38 %, voit sa dépense nette de recherche s'élever à 5 950 ppa\$ et la Finlande, dont le poids de la recherche est de 35 %, voit sa dépense nette de recherche s'élever à 5 342 ppa\$, tous deux se classant ainsi derrière la France.

Cependant, certaines grandes tendances demeurent, même s'il est nécessaire de relativiser les valeurs affichées ; il s'agit de la supériorité du

GRAPHIQUE 11 – Dépenses cumulées par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures (2000) avec l'estimation des dépenses du supérieur hors recherche (pour chaque pays, le nombre de sections correspond au nombre d'années composant le parcours)



montant de la dépense par étudiant dans certains pays tels les États-Unis et le Canada, ainsi que l'existence d'un écart important dans les dépenses par étudiant des différents pays. C'est ainsi que, hors recherche, l'écart des dépenses moyennes d'enseignement entre les deux pays extrêmes – les États-Unis et l'Espagne – s'accroît légèrement, passant de 3,1 à 3,5.

Il était tentant, pour les onze pays pour lesquels on disposait de l'ensemble des informations, de reconstruire la série des dépenses cumulées par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures (*graphique 11*), mais en prenant pour valoriser la dépense par étudiant et par année, la dépense d'enseignement supérieur nette de recherche telle qu'elle résultait du graphique précédent. Ce qu'on observe principalement, c'est un fort nivellement des dépenses cumulées par étudiant pour les pays pour lesquels on possède des données dans les deux cas. Ainsi, entre les pays qui occupent des positions extrêmes dans les deux tableaux, l'écart est passé de 3,3 (entre la Suède

et l'Islande) à 2,1 (entre l'Autriche et le Royaume-Uni).

Quant à la France, compte tenu de la majoration relative de dépense que lui procure cette évaluation, elle a diminué son écart avec les pays dans le haut de la distribution (Suède, Autriche, Allemagne, Danemark) et l'a augmenté avec le Royaume-Uni et l'Australie, pays placés dans le bas de la distribution.

LES INDICATEURS DE L'OCDE ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

Les observations menées au travers des précédents indicateurs se rapportent aux dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement, effectuées quelle que soit l'origine des financements. Or, l'origine publique (État, régions, départements, communes et autres administrations publiques) ou privée (ménages et autres financeurs privés tels que les entreprises) des financements est un facteur important de la structure des systèmes éducatifs dans leurs effets

économiques et sociaux : l'effort effectué par la collectivité en faveur de l'éducation est-il pris en charge par l'ensemble de la collectivité quels que soient les bénéficiaires ou est-il pris en charge individuellement par les différents bénéficiaires ?

La dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB

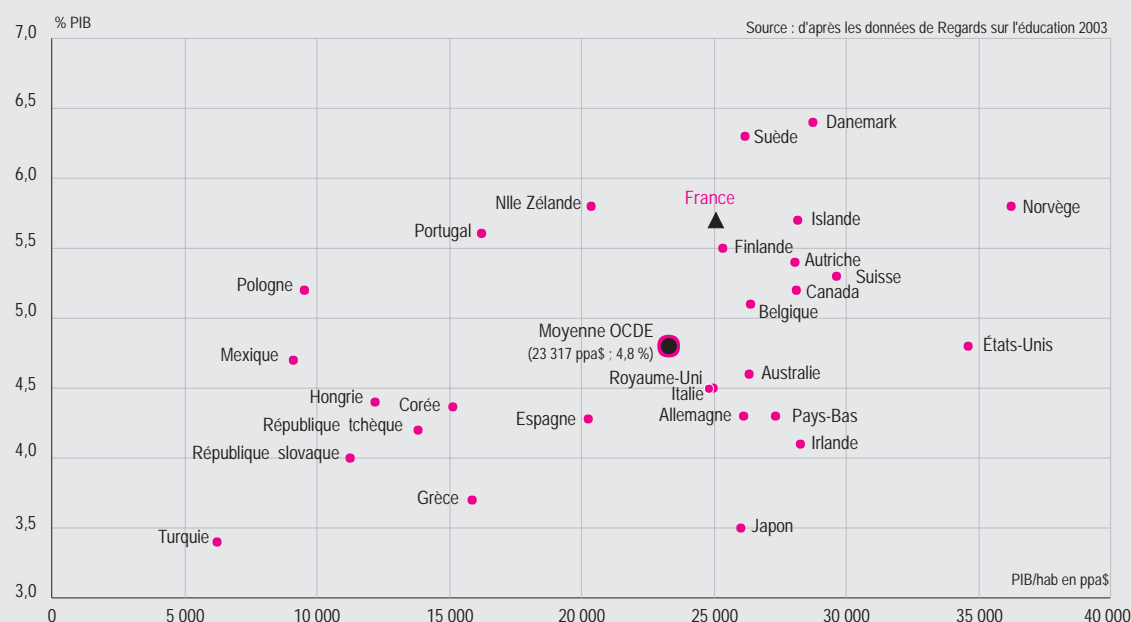
Si nous refaisons la carte établie dans le *graphique 1* mais cette fois-ci en mettant en relation le montant de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB et le niveau de richesse du pays mesuré par le PIB par habitant (*graphique 12*), on trouve une carte des pays beaucoup plus dispersée que dans la version précédente. Il ne semble plus y avoir de relation positive entre le poids de la dépense publique d'éducation en pourcentage du PIB et le niveau de richesse.

Les différents indicateurs de dépense publique

Actuellement, les différents niveaux d'indicateurs de dépense publique utilisés dans les indicateurs OCDE sont les suivants :

- **les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement.** C'est ce périmètre de la dépense publique qui est utilisé dans l'agrégat « Dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB ». Aux dépenses publiques directes explicitées ci-dessous est ajoutée la part des subventions publiques d'éducation versées aux ménages qui sont utilisées par les ménages pour payer aux établissements d'enseignement des droits d'inscription, mais aussi des droits qui restent à leur charge pour les services auxiliaires. Pour la plupart des pays, où les aides aux ménages ne sont en général pas fléchées, cela nécessite de répartir avec une clef plus ou moins réaliste l'ensemble des subventions et aides publiques aux élèves/étudiants et ménages entre ce qui sert pour les établissements d'enseignement et ce qui sert pour les dépenses liées à l'éducation en dehors des établissements d'enseignement. Cet indicateur représente le financement public initial au titre des établissements d'enseignement ;
- **les dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement.** Cet indicateur, solide dans sa mesure, est égal à la somme des financements publics alloués directement aux établissements d'enseignement, pour les trois domaines d'activités éducatives : instruction et activités rattachées, recherche et développement, services auxiliaires (services d'hébergement et de restauration). Cet indicateur représente le financement public final au titre des établissements d'enseignement ;
- **les dépenses publiques totales.** Cet indicateur est égal à la somme des dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement et de l'ensemble des aides publiques versées aux élèves/étudiants et aux ménages, que ces aides soient utilisées par ceux-ci pour des dépenses liées à l'éducation effectuées à l'intérieur des établissements d'enseignement (droits d'inscription ou droits liés aux services auxiliaires) ou en dehors des établissements d'enseignement (biens et services liés tels que livres et matériels scolaires, cours particuliers, transports scolaires et certains biens de subsistance, etc.). Cet indicateur représente l'ensemble du financement public initial pour l'éducation.

GRAPHIQUE 12 – Dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en % du PIB et PIB/habitant (2000)



La moyenne OCDE de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB s'élevé à 4,8 % (au lieu de 5,4 % pour la dépense totale).

Pour la dépense publique d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB, sur les onze pays dont le PIB par tête est inférieur à la moyenne OCDE, seuls trois pays, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la

Pologne, ont une dépense publique dont le pourcentage par rapport au PIB est supérieur à la moyenne OCDE, avec respectivement 5,8 %, 5,6 % et 5,2 %. Les huit autres pays de ce groupe se situent dans une fourchette allant de

3,4 % pour la Turquie à 4,7 % pour le Mexique. On peut noter que la Corée du Sud, dont le poids du financement privé de la dépense d'éducation est très important, se retrouve, pour cet indicateur, très au-dessous de la moyenne OCDE, avec 4,3 % et au vingt-quatrième rang des vingt-neuf pays ayant des données disponibles.

Parmi les dix-huit pays dont le PIB par tête est supérieur à la moyenne, on voit la situation profondément modifiée. Seuls dix pays sur les dix-huit affectent à la dépense d'éducation publique au titre des établissements un pourcentage supérieur à la moyenne OCDE. Parmi ces pays, on trouve en tête trois pays d'Europe du Nord : le Danemark (6,4 %), la Suède (6,3 %), la Norvège (5,8 %), puis au quatrième rang *ex-æquo* la France et l'Islande (5,7 %) – cinquième rang si l'on tient compte de la Nouvelle-Zélande.

Les pays pour lesquels le poids de la dépense publique d'éducation en pourcentage du PIB est nettement inférieur au poids de la dépense totale d'éducation en pourcentage du PIB, sont les États-Unis qui se situent juste à la moyenne OCDE (4,8 %), et passent du premier au onzième rang pour ce groupe de pays ; le Canada qui passe du quatrième rang au neuvième rang (5,2 %) ; l'Australie, qui se retrouve au-dessous de la moyenne OCDE avec 4,6 % et le Japon qui se retrouve à l'avant-dernier rang de l'ensemble des pays de l'OCDE avec 3,5 %, devançant de peu la Turquie (3,4 %).

On remarque que l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne se situent de façon groupée, loin de la France, respectivement à des niveaux de 4,5 %, 4,5 % et 4,3 %.

Rappelons que cet agrégat de dépense publique au titre des

établissements reprend d'une part la somme des dépenses directes publiques au titre des établissements, et d'autre part une proportion d'un autre agrégat de dépense publique, celui des aides publiques aux élèves/étudiants et aux ménages. La proportion reprise est celle correspondant à la part de ces aides qui est utilisée par les ménages pour financer les divers droits qu'ils versent aux établissements. Plutôt que de décliner à nouveau par grand niveau d'éducation le poids de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement, nous avons choisi de porter l'éclairage successivement sur ces deux grandes composantes de la dépense publique totale, soit d'une part la dépense publique directe allouée aux établissements d'enseignement et d'autre part, les aides publiques aux élèves/étudiants et aux ménages.

Parts respectives des financements public et privé alloués aux établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

Une première approche pour éclairer ces tendances générales consiste à décomposer la dépense publique d'éducation au titre des établissements entre le financement public direct et le financement privé (en tant que financeurs finals, soit après transferts) et ce, d'une part pour l'enseignement primaire et secondaire (*graphique 13*), et d'autre part, pour l'enseignement supérieur (*graphique 14*).

Il faut noter que c'est le seul niveau de dépense – la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement – pour lequel on dispose actuellement de données sur la répartition du financement de la dépense d'éducation entre public et privé.

Globalement, le poids du financement public final pour l'enseignement primaire et secondaire – niveaux qui, pour tous les pays, recouvrent l'enseignement obligatoire – est en moyenne plus élevé (92,8 % de la dépense totale) que pour l'enseignement supérieur (78,6 %). On y observe également une plus grande homogénéité du poids du financement public entre les différents pays puisque la distribution va de 99,9 % pour la Suède à 80,5 % pour l'Allemagne, soit un rapport de 1,2. En revanche, les disparités nationales

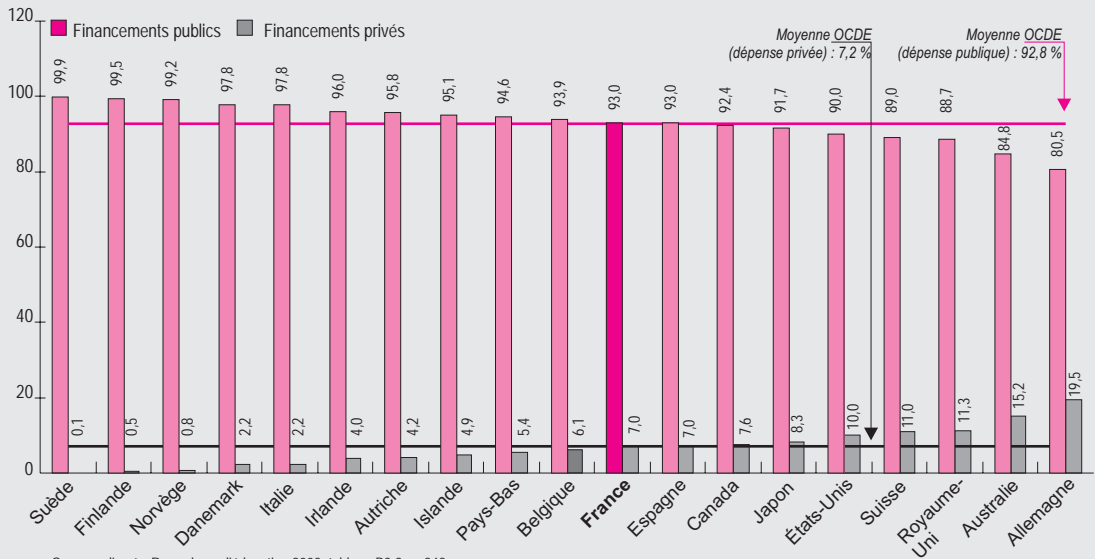
Financement initial, financement final

Le **financement initial** est le financement avant la prise en compte des transferts existant entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

Ainsi, les subventions publiques aux ménages (bourses d'études par exemple) constituent un transfert de l'État et des collectivités territoriales vers les ménages. Si l'on étudie le financement initial, ces subventions publiques seront affectées à l'État et aux collectivités territoriales qui les versent, déterminant ainsi la charge effectivement supportée par les agents publics, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées avant transferts, c'est-à-dire avant réception des subventions publiques.

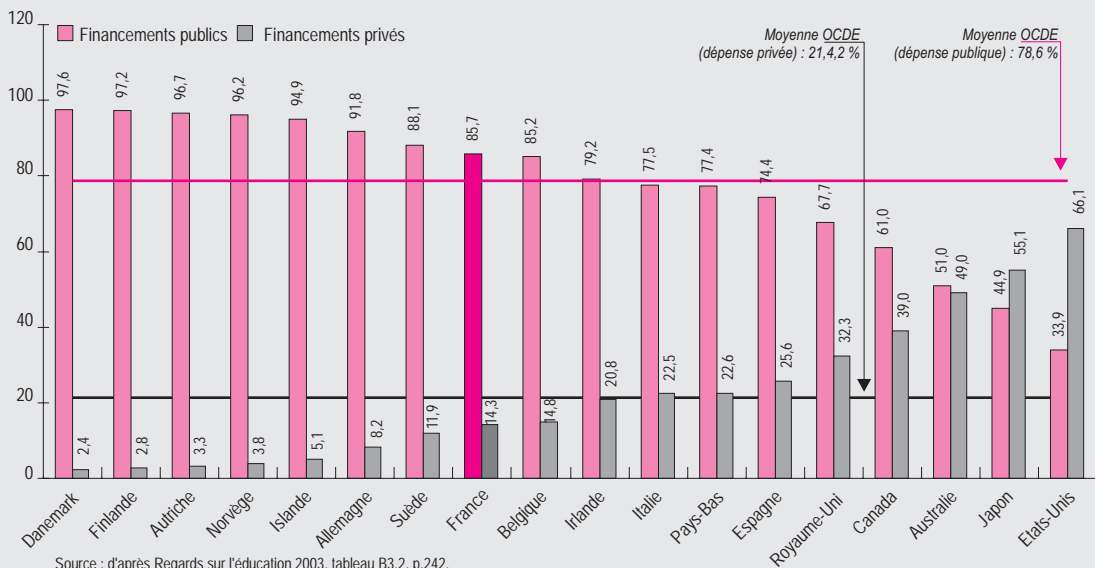
Si, en revanche, ces subventions publiques aux ménages sont comptabilisées dans la dépense des ménages, et retranchées de celle des agents publics, on parlera de **financement final**.

GRAPHIQUE 13 – Part relative des financements publics et financements privés alloués aux établissements d'enseignement (2000)
Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur



Source : d'après Regards sur l'éducation 2003, tableau B3.2, p. 242.

GRAPHIQUE 14 – Part relative des financements publics et financements privés alloués aux établissements d'enseignement (2000)
Enseignement supérieur



Source : d'après Regards sur l'éducation 2003, tableau B3.2, p. 242.

sont plus marquées dans l'enseignement supérieur avec des écarts importants sur le poids du financement privé, c'est-à-dire des dépenses d'éducation effectuées par les entités privées, qui sont principalement les étudiants et leurs familles. À ce niveau d'éducation, la part relative du

financement public va de 97,6 % pour le Danemark à 33,9 % pour les États-Unis, soit un rapport de 2,9.

On peut observer quelques traits particuliers dans les stratégies nationales de financement public en fonction des niveaux d'enseignement. Les

financement public élevé aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement primaire et secondaire. Pour l'enseignement primaire et secondaire, la Suède arrive au premier rang avec une part relative de financement public de 99,9 %, la Finlande au deuxième (99,5 %), la

Norvège au troisième (99,2 %) et le Danemark au quatrième (97,8 %). Mais, pour l'enseignement supérieur également, le Danemark arrive en première position avec une part relative de financement public de 97,6 %, la Finlande en deuxième (97,2 %), la Norvège en quatrième (96,2 %) et la Suède en septième (88,1 %). Ainsi, que ce soit dans l'enseignement primaire et secondaire ou dans l'enseignement supérieur, la contribution des ménages aux dépenses d'éducation au titre des établissements y est très faible, voire nulle.

Le Japon et les États-Unis ont une part de financement privé final dans l'enseignement supérieur (respectivement 55,1 % et 66,1 %), plus élevée que leur part de financement public (respectivement 44,9 % et 33,9 %) alors même que dans l'enseignement primaire et secondaire, la part relative de leur financement privé était peu différente de la moyenne OCDE (respectivement 8,3 % et 10,0 % pour une moyenne OCDE de 7,2 %). On observe aussi, et par ordre croissant, une part de financement privé supérieure à la moyenne OCDE pour l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, tous pays où l'augmentation des droits d'inscription à la charge des ménages est à l'ordre du jour.

Pour l'ensemble de ces pays qui voient leur part relative de financement privé dans l'enseignement supérieur plus élevée que la moyenne OCDE (21,4 %), cette part est aussi toujours plus élevée que celle qu'ils présentaient dans l'enseignement primaire et secondaire, même quand cette part était déjà importante comme c'est le cas pour l'Australie.

L'Autriche⁷ a un comportement inverse : une part de financement

public dans l'enseignement supérieur (96,7 %) plus élevée que dans l'enseignement primaire et secondaire (95,8 %). L'Allemagne a également une part de financement privé plus faible dans l'enseignement supérieur (8,2 %) que dans l'enseignement primaire et secondaire (19,5%) du fait de l'importance des entreprises dans le financement du système éducatif secondaire.

En ce qui concerne la France, le poids des financements publics y est légèrement plus élevé que la moyenne OCDE dans l'enseignement primaire et secondaire (93,0 % par rapport à une moyenne OCDE de 92,8 %) et nettement supérieur à la moyenne OCDE pour l'enseignement supérieur (85,7 % par rapport à une moyenne OCDE de 78,6 %).

La dépense publique totale

L'accent mis sur les dépenses publiques s'est fortement déplacé depuis les premières publications de *Regards sur l'éducation*. À l'origine, l'insistance était essentiellement portée sur le niveau de centralisation/décentralisation de la responsabilité de l'allocation de financement du système éducatif à travers la répartition du financement de la dépense publique entre les différents niveaux de gouvernement.

Actuellement, l'élaboration des indicateurs sur le financement public s'oriente vers une recherche de l'évaluation de la répartition des flux financiers et de leur circulation entre les secteurs public et privé ainsi que vers une description et une évaluation, le cas échéant, de la diversité des dispositifs de financement publics mis en place.

Il faut rappeler que cet indicateur de la dépense publique totale

présente l'ensemble de la dépense publique liée aux activités d'éducation. Elle est donc égale à la somme des dépenses publiques directes en direction des établissements d'enseignement plus les subventions versées aux ménages, que ceux-ci les utilisent pour des dépenses à l'intérieur des établissements d'enseignement ou pour des dépenses liées à l'éducation à l'extérieur des établissements d'enseignement. On remarque qu'actuellement l'OCDE ne publie pas d'indicateur sur le montant des dépenses privées d'éducation effectuées par les ménages en dehors des établissements d'enseignement qui permettrait de disposer d'un indicateur sur la dépense d'éducation privée totale comparable. Ce que les différentes décompositions de la dépense publique totale permettent donc de caractériser en l'état actuel des données disponibles, c'est uniquement la structure interne des dispositifs nationaux de dépense publique, notamment le poids accordé aux dépenses publiques directes et celui accordé aux subventions publiques versées aux ménages.

La dépense publique totale et la répartition de la dépense publique directe entre les établissements d'enseignement public et les établissements d'enseignement privé

Depuis l'édition 2002 de *Regards sur l'éducation*, un nouvel indicateur a

NOTE

7. C'était également le cas de la Suisse pour l'année 1999 et de façon très marquée. Pour l'année 2000, les données de la Suisse sont incomplètes sur cet indicateur.

été publié. Il décompose la dépense publique totale en dépenses publiques directes vers les établissements d'enseignement – elles-mêmes réparties en dépenses publiques directes vers les établissements publics d'une part et les établissements privés d'autre part – et subventions au secteur privé (ménages et autres entités privées). Cet indicateur, pour être commenté de façon approfondie, nécessiterait de bien connaître les diverses organisations nationales des systèmes éducatifs et de savoir évaluer les niveaux d'autonomie de décision dans l'allocation des ressources des différents producteurs du système éducatif, ainsi que les degrés de liberté du choix éducatif des usagers de l'éducation.

L'enseignement primaire et secondaire

Considérons tout d'abord la décomposition de la dépense publique totale

pour l'enseignement primaire et secondaire (*graphique 15*).

On constate tout d'abord que pour la moyenne des pays de l'OCDE, 3,7 % de la dépense publique totale prennent la forme de financements versés au secteur privé, c'est-à-dire principalement aux élèves/étudiants ou à leur famille sous forme de subventions. C'est cette part de subvention versée au secteur privé que nous détaillerons dans le *graphique 15*. On peut noter⁸ que cette forme de dépense publique d'éducation représente une part nulle ou quasi-nulle pour le Royaume-Uni (0,1 %), le Japon (0,2 %) ou la Belgique (0,3 %) alors qu'au contraire elle représente un poids important de la dépense publique totale d'éducation pour le Danemark (16,0 %), la Suède (11,1 %) et moitié moindre pour les Pays-Bas (7,8 %), la Norvège (5,6 %) et l'Allemagne (4,1 %). Pour la France, son poids est de 3,5 %, soit légèrement moins que la moyenne OCDE (3,7 %).

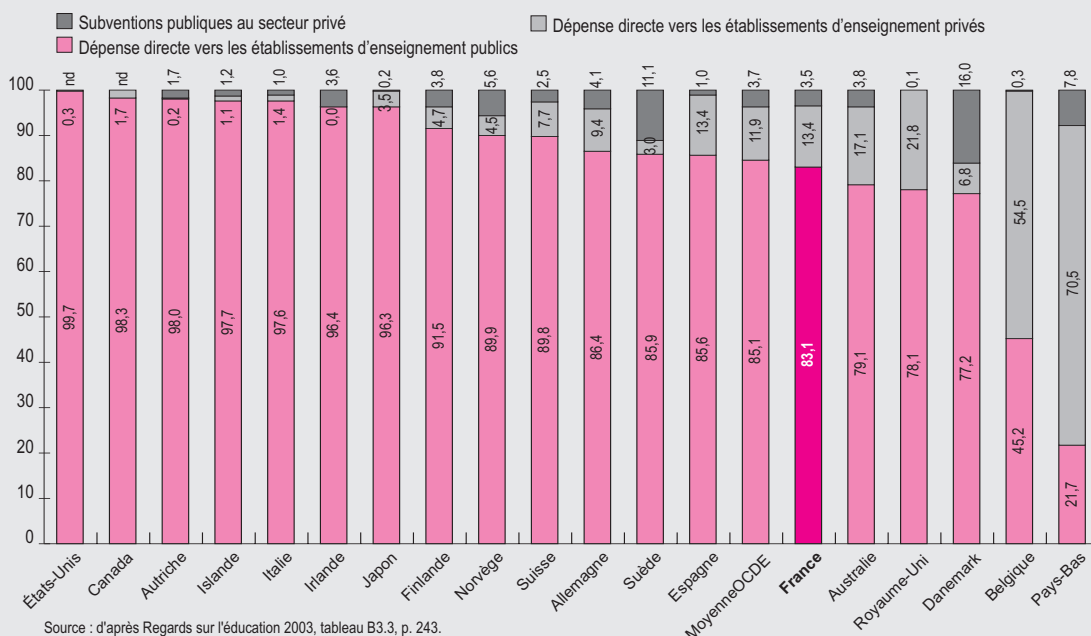
Le reste de la dépense publique totale se décompose de la façon suivante en moyenne pour les pays de l'OCDE : 85,1 % sont alloués aux établissements d'enseignement public et 11,9 % aux établissements d'enseignement privé.

On constate donc que deux pays tranchent considérablement par l'importance de la part de la dépense publique versée aux établissements d'enseignement privé. Il s'agit des Pays-Bas, dont 70,5 % de la dépense publique est versée aux établissements d'enseignement privé et 21,7 % aux établissements d'enseignement public, et de la Belgique où ces proportions sont respectivement de 54,5 % et

NOTE

⁸ Pour les États-Unis et le Canada, les données sur le poids de ces subventions dans la dépense publique ne sont pas disponibles.

GRAPHIQUE 15 – Répartition de la dépense publique totale d'éducation (2000)
Enseignement primaire et secondaire en dépense publique directe vers les établissements d'enseignement publics, et vers les établissements d'enseignement privés, et subventions publiques au secteur privé



45,2 %. Un autre groupe de pays présente une part de dépense publique versée à des établissements privés supérieure à la moyenne OCDE : on y trouve par ordre décroissant le Royaume-Uni (21,8 % de la dépense publique versée aux établissements privés), l'Australie (17,1 %) puis sur le même rang la France et l'Espagne (13,4 %). De façon générale, on remarque que pour ces différents pays, on obtient des ordres de grandeur comparables aux poids des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé pour les niveaux d'enseignement primaire et secondaire, à l'exception de l'Espagne. Ce pays semble plus atypique et présente au moins pour les niveaux d'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire une proportion d'élèves scolarisés dans le privé deux fois plus importante que le poids des dépenses publiques affectées au secteur privé⁹.

À l'autre extrémité de la distribution, six pays affectent moins de 2 % de leur dépense publique à des

établissements d'enseignement : il s'agit, dans l'ordre, de l'Irlande (0,0 %), l'Autriche (0,2 %), les États-Unis (0,3 %), l'Islande (1,1 %), l'Italie (1,4 %) et le Canada (1,7 %).

L'enseignement supérieur

Considérons maintenant la décomposition de la dépense publique totale pour l'enseignement supérieur (graphique 16).

En moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la répartition de la dépense publique totale se fait de la façon suivante : 72,5 % en direction des établissements d'enseignement publics, 10,7 % en direction des établissements d'enseignement privés et 16,8 % en subventions vers le secteur privé. Par rapport au primaire et secondaire, la principale différence est donc la baisse du poids relatif de la dépense directe vers les établissements publics, puisque la moyenne OCDE y est de 72,5 % contre 85,1 % pour le primaire et le secondaire et la hausse du

poids relatif des aides et subventions aux entités privées puisque la moyenne OCDE y est de 16,8 % contre 3,7 %, donc 4,5 fois plus élevée. Les subventions publiques au secteur privé peuvent atteindre jusqu'à 38,9 % de la dépense publique totale comme au Danemark (cf. également graphique 18).

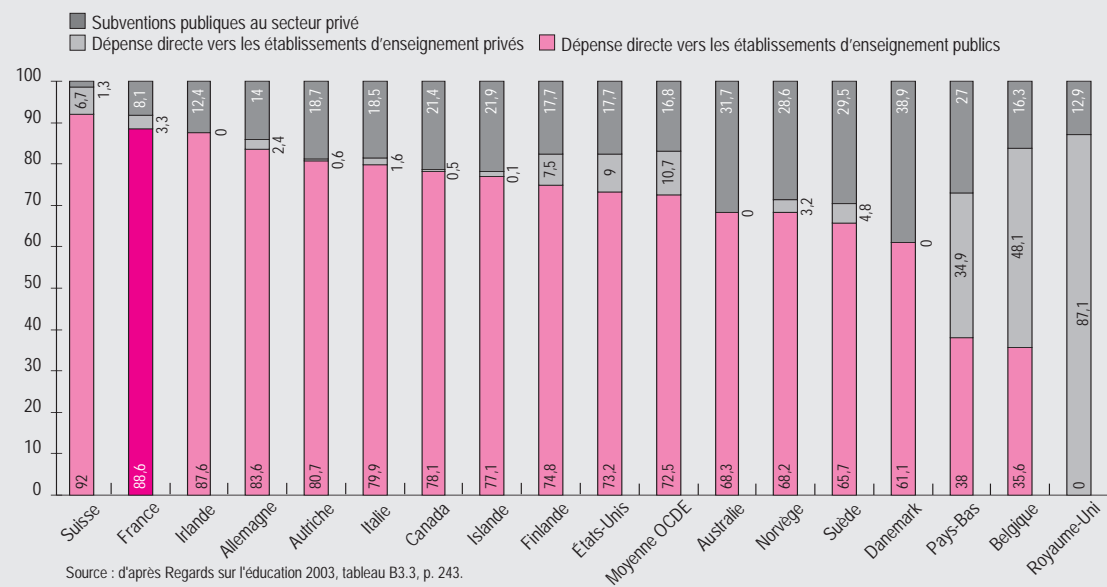
Pour la plupart des pays, la dépense publique totale se répartit en quasi-totalité entre dépense publique en direction des établissements d'enseignement publics et subventions au secteur privé. Trois pays là encore font lourdement exception : le Royaume-Uni, où tous les établissements d'enseignement supérieur étant privés, 87,1 % de la dépense publique est allouée aux établissements d'enseignement privés et les

NOTE

8. Comme on peut le constater dans l'édition 2002 de *Regards sur l'Éducation*, Tableau C2.4, page 257.

GRAPHIQUE 16 – Répartition de la dépense publique totale d'éducation (2000)

Enseignement supérieur en dépense publique directe vers les établissements publics, et vers les établissements privés, et subventions publiques au secteur privé



12,9% restant sont attribués comme subventions publiques au secteur privé ; la Belgique où 48,1 % de la dépense publique est allouée aux établissements d'enseignement privés et 35,6 % aux établissements d'enseignement publics ; et enfin les Pays-Bas (respectivement 34,9 % et 38 %). Entre ces deux extrêmes, un groupe intermédiaire de quatre pays affecte entre 5 et 10 % de leur dépense publique aux établissements d'enseignement privés. Il s'agit dans l'ordre, des États-Unis (9,0 %), de la Finlande (7,5 %), de la Suisse (6,7 %) et de la Suède (4,8 %).

Les subventions publiques versées au secteur privé

La comparaison internationale des aides apportées par les pouvoirs publics aux étudiants ou à leur famille pour financer les dépenses d'éducation ne se prête pas à l'élaboration d'un indicateur synthétique.

D'une part, l'évaluation comparée des systèmes d'aide est dépendante des modalités nationales de l'organisation et du financement des systèmes d'éducation. Ainsi, la part déjà prise en charge par la dépense publique au niveau du financement du système d'éducation lui-même, qu'il s'agisse des dépenses d'enseignement (montant des droits d'inscription, droits de scolarité...) ou des dépenses liées au suivi de l'enseignement ou à l'entretien des étudiants (prestation gratuite ou à prix réduits de repas, logements, dans certains cas livres, etc.) modifie considérablement la dépense demeurant à la charge des élèves/étudiants et de leur famille.

D'autre part, les mesures constituant les systèmes d'aide publique aux élèves/étudiants sont très diverses et

Les aides publiques destinées aux élèves/étudiants et aux ménages prises en compte dans les statistiques UOE

Sont retenus :

- **les bourses** en totalité, quelles que soient leurs destinations ;
- **les prêts** en totalité, mais pour leur valeur brute, c'est-à-dire sans aucune déduction des remboursements effectués. Cette pratique introduit une distorsion comptable dans la comparaison des aides octroyées entre les pays dont le système d'aide repose principalement sur les bourses et les pays dont le système d'aide repose principalement sur les prêts, pour lesquels les aides aux étudiants se trouvent en conséquence relativement surestimées ;
- **le montant des prestations familiales**, à condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études et non uniquement sur un critère d'âge ;
- **les subventions financières spécifiques** (logement, repas, transport, etc.) à la condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études.

Ne sont pas retenus :

- aucune mesure fiscale n'est prise en compte, quels qu'en soient les dispositifs et même si elles reposent sur le critère de la poursuite des études ;
- les allocations diverses (aide au logement par exemple), qui bénéficient principalement aux étudiants, si elles ne sont pas attribuées en tant que telles sur le critère de la poursuite d'études.

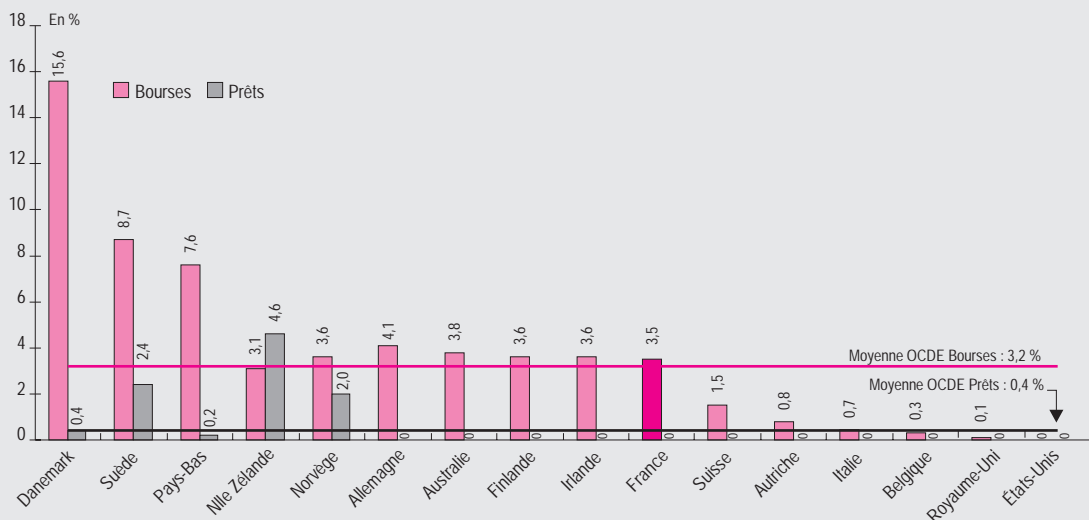
spécifiques selon les pays et ne sont pas toutes considérées de la même manière dans les statistiques internationales. Leur hétérogénéité rend difficile une prise en compte équivalente des différents dispositifs nationaux d'aide aux ménages dans les indicateurs financiers.

Ainsi, ce que l'OCDE retient au titre des subventions publiques aux ménages est décomposé en deux grandes catégories : d'une part les bourses et autres allocations et d'autre part les prêts. Ces deux catégories sont distinguées par grand niveau d'éducation : d'une part l'enseignement primaire et secondaire (*graphique 17*), d'autre part l'enseignement supérieur (*graphique 18*). Rappelons que les bourses et prêts traités par cet indicateur prennent en compte la totalité des subventions publiques aux ménages, qu'elles servent à financer des dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement ou en

dehors des établissements d'enseignement.

Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la quasi-totalité des subventions publiques aux familles est faite sous forme de bourses ou d'allocations et non de prêts. La proportion dans la dépense publique totale d'éducation est très faible pour les bourses puisque la moyenne OCDE est de 3,2 % de la dépense publique totale, et extrêmement faible pour les prêts (0,4%). De façon générale, le financement public pour le niveau primaire et secondaire prend essentiellement la forme de dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement (*cf. graphique 13*). Mais au-delà de la dépense au titre des établissements, il demeure une partie, plus ou moins importante selon les pays, de dépenses pour les biens et services liés à l'activité d'éducation (livres scolaires, vêtements professionnels, transports scolaires...).

GRAPHIQUE 17 – Pourcentage de la dépense publique totale d'éducation consacrée aux bourses et aux prêts aux élèves- Enseignement primaire, secondaire, post-secondaire non supérieur (2000)



Parmi les pays où la dépense publique directe s'accompagne d'un dispositif de subventions publiques aux ménages pour lesquels le poids des bourses est supérieur à la moyenne, on trouve les quatre pays d'Europe du Nord, qui consacrent un poids de leur dépense publique totale aux bourses et subventions supérieur à la moyenne OCDE, alors que leur dépense publique au titre des établissements est déjà importante (cf. graphique 15). Le Danemark offre principalement un système de bourses qui représente 14,3 % de sa dépense publique totale d'éducation, puis la Suède qui offre un système prioritairement de bourses (8,7 %) mais aussi à hauteur de 2,4 % de prêts. Les Pays-Bas et l'Allemagne ont également un poids des bourses dans la dépense publique totale d'éducation nettement supérieur à la moyenne – respectivement 7,6 % et 4,1 %. La France se situe légèrement au-dessus de la moyenne OCDE en consacrant 3,5 % de sa dépense publique d'éducation aux bourses et allocations en direction des ménages

(notamment du fait de l'allocation de rentrée scolaire [ARS]).

Au niveau de l'enseignement supérieur et malgré l'étroitesse du périmètre des aides publiques aux ménages prises en compte dans les indicateurs de l'OCDE, le graphique 18 montre l'importance de ce dispositif de dépense publique en pourcentage de la dépense publique totale. Pour des pays tels le Danemark (38,8 %) et l'Australie (31,7 %), c'est près du tiers de la dépense publique totale qui passe par ce circuit de financement pour l'enseignement supérieur. Il en représente – environ – 15 à 30 % pour les pays suivants : le Royaume-Uni (30 %), la Suède (29,5 %), la Norvège (28,6 %), les Pays-Bas (27,0 %), le Canada (19,3 %) et les États-Unis (17,8 %).

Ce mode d'aide publique aux ménages est fortement présent, qu'il s'agisse de pays où la part du financement privé vers les établissements d'enseignement est important (États-Unis, Australie, Canada, Royaume-Uni), ou de pays où, au contraire, la part du financement privé vers les établissements

d'enseignement est quasiment inexistante ou peu importante (Danemark, Norvège, Suède), et où ces aides viennent s'inscrire dans une politique financière destinée à favoriser l'autonomie des étudiants.

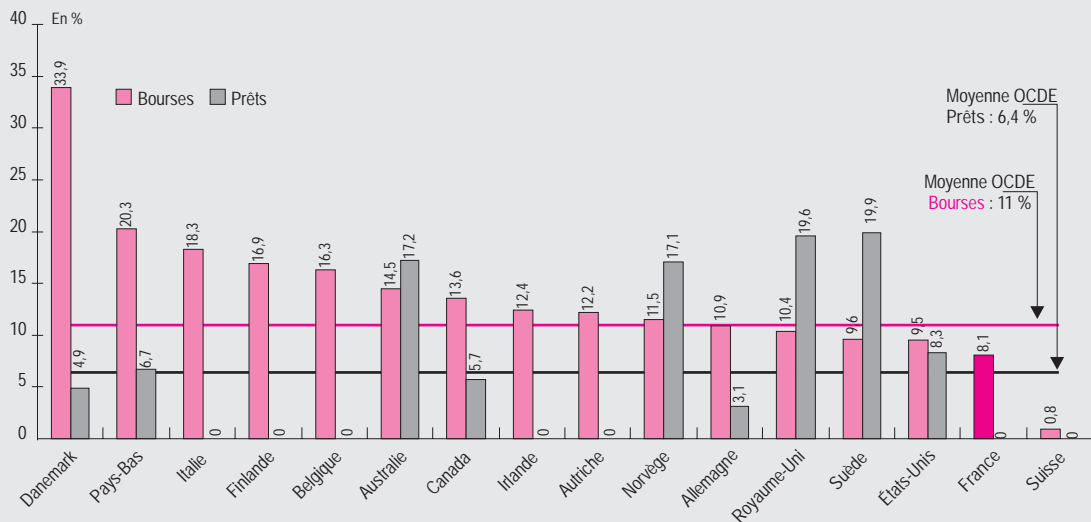
À ce niveau d'enseignement, on remarque également l'importance relative des prêts par rapport aux bourses pour certains pays.

L'Italie, la Finlande, la Belgique, l'Irlande, l'Autriche, la France et la Suisse n'ont recours qu'aux seules bourses et allocations.

Le Danemark, la Norvège, la Suède et l'Allemagne ont recours à des systèmes mixtes (bourses et prêts) et le Royaume-Uni évolue d'un système basé sur les bourses et allocations à un système basé sur les prêts.

Rappelons que les prêts sont pris en compte dans les indicateurs de l'OCDE à leur valeur brute sans tenir compte des remboursements auxquels ils donnent lieu ultérieurement. La seconde étude de comparabilité sur les dépenses d'éducation du groupe technique INES avait recommandé en mai 2002 d'élaborer une méthode

GRAPHIQUE 18 – Pourcentage de la dépense publique totale d'éducation consacrée aux bourses et aux prêts aux élèves – Enseignement supérieur (2000)



d'estimation permettant de prendre l'aide publique effectuée sous forme de prêts uniquement pour sa valeur nette. Cet objectif a été abandonné pour les raisons suivantes : la complexité de l'estimation d'une part et le fait que les sommes ainsi remboursées ne seraient pas automatiquement réaffectées aux aides à l'éducation.

Ainsi la diversité des systèmes d'aides aux ménages et leur prise en compte incomplète et non homogène entre les différents pays constitue un point crucial des difficultés des comparaisons internationales en matière de dépenses publiques d'éducation.

Cette difficulté est essentielle car elle joue de façon particulière sur les

possibilités d'accès à l'enseignement supérieur des différentes catégories de population. Elle pose aussi la question du périmètre des dépenses privées liées à l'éducation qui doivent être prises en compte. ■